



REAN9CE - Introduction

Introduction

REAN9CE - Teaching profile

Programme structure

La formation à temps plein est d'au moins 2 ans et comprend une formation théorique de 20 crédits, un stage à temps plein d'au moins deux années dans un ou plusieurs services de stage agréés sous la direction d'un maître de stage agréé, dont une année peut être accomplie au cours de la formation supérieure de la spécialité de base et dont 3 mois à 6 mois doivent être effectués dans un service d'urgences agréé.

Le plan de stage établi par le maître de stage coordinateur universitaire doit être approuvé par la commission d'agrément ministérielle de la compétence.

Ces stages comprennent des activités de garde.

REAN9CE Programme

Detailed programme by subject

- Mandatory
- ✘ Optional
- △ Not offered in 2024-2025
- ⊖ Not offered in 2024-2025 but offered the following year
- ⊕ Offered in 2024-2025 but not the following year
- △ ⊕ Not offered in 2024-2025 or the following year
- Activity with requisites
- 🌐 Open to incoming exchange students
- 🚫 Not open to incoming exchange students
- [FR] Teaching language (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Click on the course title to see detailed informations (objectives, methods, evaluation...)

Year

1 2

✘ *Partie de base REAN9CE*

○ Premier bloc annuel (60 credits)

○ WREAN2311	Questions approfondies de soins intensifs (U ou IU), 1ère année	Virginie Montiel (coord.)	FR [q2] [120h] [12 Credits] 🌐	x	x
○ WREAN2381	Stages cliniques de soins intensifs, 1ère année, 1ère partie				

The programme's courses and learning outcomes

For each UCLouvain training programme, a [reference framework of learning outcomes](#) specifies the the skills expected of every graduate on completion of the programme. Course unit descriptions specify targeted learning outcomes, as well as the unit's contribution to reference framework of learning outcomes.

REAN9CE - Information

Access Requirements

â–^a Etre porteur du diplôme de docteur en médecine, de master en médecine ou de médecin d'un pays membre de l'Union Européenne et permettant la pratique médicale en Belgique.

â–^a Avoir obtenu le Master Complémentaire (ou DES) en anesthésiologie, chirurgie et médecine interne ou une de leurs subdivisions, et pédiatrie.

La demande d'admission doit être adressée au responsable académique du programme.

